



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 14 DECEMBRE 2020

**Comité Stratégique
de Filière Bois**

FILIERE BOIS / RE2020 : LANCEMENT D'UN « PLAN AMBITION BOIS 2030 » POUR ACCELERER LA MIXITE DES MATERIAUX ET LA REDUCTION DES EMISSIONS CARBONE

L'anniversaire de la signature des Accords de Paris sur le Climat, signés le 12 décembre 2015, est l'occasion pour la filière forêt-bois française de rappeler son rôle majeur dans la transition écologique des bâtiments. Elle s'inscrit dans la trajectoire définie par la Stratégie Nationale Bas Carbone, qui se doit d'être tenue pour que la France puisse respecter ses engagements.

La filière forêt-bois se félicite ainsi des récentes annonces des ministres Barbara Pompili et Emmanuelle Wargon sur les orientations de la réglementation RE2020 en vue de la réduction de l'empreinte carbone du secteur du bâtiment mais aussi du fonds de 200 millions d'euros du ministère de l'Agriculture pour le Plan de Relance Forêt Bois. La filière forêt-bois salue la cohérence et la détermination du Gouvernement, et demeure mobilisée pour la concrétisation de ces signaux positifs.

La filière estime en effet que seule une RE2020 ambitieuse, consacrant l'Analyse du Cycle de Vie (ACV) dynamique et instaurant des seuils significatifs de réduction d'émission de Gaz à Effet de serre (GES), permettra d'atteindre la neutralité carbone pour le secteur du bâtiment en France.

Consciente du rôle qu'elle a à jouer dans l'avenir de la construction, la filière forêt-bois sera au rendez-vous de la RE2020 et s'engage plus avant dans la structuration des solutions de mixité constructive du bois avec les autres matériaux. En début d'année 2021, la filière forêt-bois présentera ainsi son « Plan Ambition Bois 2030 » afin d'exposer ses atouts pour la réduction de l'empreinte carbone des bâtiments et proposer des solutions pour accompagner l'ensemble des acteurs de la construction dans la transition écologique.

LA FILIÈRE FORÊT BOIS DÉJÀ PRÊTE POUR UNE MIXITÉ RENFORCÉE DES MATÉRIAUX

Fortes de tous les acquis des programmes démonstrateurs menés depuis plusieurs années, les entreprises de la construction bois et biosourcée sont préparées à relever le défi de l'accroissement de la mixité des matériaux.

La filière bois est engagée dans une démarche d'ouverture vers tous les acteurs de la construction, pour partager son expertise et échanger sur les pratiques constructives de transition écologique. Loin des dogmes, elle est à la disposition de tous les acteurs qui souhaitent s'engager pour la neutralité carbone du bâtiment.

L'enjeu que doit relever la RE2020 est aussi celui de l'acculturation de la famille des « bâtisseurs » à l'intégration des matériaux stockant et substituant le carbone. La filière bois soutiendra et facilitera cette évolution.

LE BOIS EST LE MATÉRIAU DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : LA FILIÈRE PRÉSENTERA DÉBUT 2021 SON « PLAN AMBITION BOIS 2030 »

Aucun matériau n'est aussi vertueux que le bois et les matériaux biosourcés pour réduire rapidement et durablement l'empreinte carbone du bâtiment. Alors que les États membres de l'UE se sont engagés

vendredi 11 décembre à réduire leurs émissions de CO2 d'au moins 55% d'ici 2030, l'accroissement de la quantité de bois et de matériaux biosourcés utilisés dans le bâtiment est une nécessité.

En cohérence avec les politiques publiques nationales, illustrées par le soutien annoncé à la replantation forestière dans le Plan de Relance et l'annonce d'une stratégie d'accompagnement de l'industrialisation de la filière bois, la filière forêt-bois présentera son « Plan Ambition Bois 2030 » en début d'année 2021. Ce document stratégique témoignera de sa capacité à répondre à la hausse de l'utilisation des matériaux bois et biosourcés et présentera ses propositions concrètes pour accompagner l'ensemble des acteurs de la construction dans la transition qui s'annonce.

La filière forêt bois est aujourd'hui la première filière contributrice à l'enjeu historique de réduction de l'effet de serre. Enjeu auquel devront faire face plus rapidement tous les secteurs émissifs de GES. Elle sera demain en mesure d'accompagner pleinement la transition du bâtiment vers la neutralité carbone.

UNE RE2020 FORTE : GAGE DE LA CRÉDIBILITÉ DU LEADERSHIP CLIMATIQUE DE LA FRANCE

L'urgence climatique impose d'agir rapidement et efficacement. Les dates anniversaire se succèdent sans masquer le retard accumulé par la France, et d'autres nations, sur les objectifs qu'elle s'est fixée. Le bois est une des solutions pour accélérer la réduction des émissions du secteur de la construction et ainsi se rapprocher de la trajectoire permettant d'atteindre ces objectifs.

Le Gouvernement doit poursuivre sur le chemin annoncé pour la RE2020 et le Plan de Relance Forêt Bois, pour voir la position française à l'international se renforcer. La transition peut être facilitée si elle associe en bonne intelligence toutes expertises disponibles et désireuses d'accompagner les acteurs de la construction vers la neutralité carbone du secteur.



**Sandra, Anaïs & l'Équipe ADOCOM-RP – Service de Presse –
vous remerciant de votre attention.**

ADOCOM®-RP

AGENCE DOGNIN COMMUNICATION

11 rue du Chemin Vert - 75011 Paris - Tél : 01.48.05.19.00 - Fax : 01.43.55.35.08

e-mail : adocom@adocom.fr - site : www.adocom.fr

Qualification : Agence Certifiée OPQCM